



61

juillet 2016

Sommaire

- Nouveau site internet
- En suivant le Lange
- Le saviez-vous ?
- Après le nettoyage de Printemps
- Pompiers de Martignat
- Feux de broussailles
- Nouveau camion
- Transports scolaires et travaux Place de la Mairie

Nouveau site internet

Depuis janvier 2004, notre commune possède son propre site internet. Rénové en 2010, il devait être modernisé dans sa forme et complété dans son contenu. Depuis un an, la commission communication s'occupe de sa mise en œuvre.

Nous sommes très heureux de vous annoncer sa mise en ligne le 1^{er} août 2016, d'autant qu'il est le résultat du travail bénévole de toute l'équipe, sans intervention de cabinets spécialisés à coûts prohibitifs.

Le site s'adresse à tous les internautes et plus particulièrement aux habitants de Martignat avec notamment :

- Une page d'accueil présentant les dernières informations municipales,
- La présentation de notre territoire communal
- L'actualité de la mairie au sein de la CCHB avec la possibilité de consulter les comptes rendus du conseil municipal,
- Les activités scolaires et extrascolaires de nos enfants,
- Les activités économiques avec les entreprises, les commerces et les services,
- Toutes les associations de la commune,
- Des informations pratiques,
- Une zone de téléchargement des Martignat Infos.

Le mieux est de le découvrir par vous-même à partir du 1^{er} août à cette adresse :

www.martignat.com

Bonne navigation à tous.

JUILLET 2016

Samedi 2 : Fête des écoles au Complexe du Lange, l'après-midi

Vendredi 8 : Concours de pétanque des Vétérans du Foot à 19 h au stade

Judi 14 : Commémoration à 10h30, stèle des Granges

Parade des Folklories à 11h30, au complexe du Lange : groupe du Costa-Rica
Repas champêtre à 12h30 à l'initiative de l'Amicale des Pompiers et de la troupe Les Chats

AOUT 2016

Judi 11 août : Deux passages du tour de l'Ain à Martignat

SEPTEMBRE 2016

Vendredi 16 – Dimanche 18 : Fête de la Saint Maurice avec fête foraine

Vendredi 16 : Lâché de ballons proposé par l'ASCOR et buvette-tapas du handball au Complexe du Lange

Samedi 17 :

14h00 : Boules, challenge de la Municipalité

Dimanche 18 :

9h30 : Randonnée familiale

11h30 : Accueil avec apéritif, repas et spectacle



www.martignat.com

martignat@wanadoo.fr

Au milieu de notre commune coule une rivière : Le Lange

Géographie

Le Lange prend sa source sur la commune d'Apremont à 908 mètres d'altitude et conflue avec l'Oignin sur la commune de Brion à l'altitude de 437 mètres.

Sa longueur est de 20,7 km.

Avant d'arriver à Martignat, cette rivière aura traversé les communes d'Apremont, Oyonnax, Bellignat et Groissiat. Ensuite, elle traversera Montréal-la-Cluse et Brion.

Et de sa source à son confluent, elle compte quatre ruisseaux affluents : la Sarsouille, le bief d'Alex, le bief du "Landéron-le Borrey" et le bief de Motan.

Son histoire

Au siècle dernier, son eau fût utilisée pour faire fonctionner des moulins, des scieries et aussi des usines pour l'industrie. Malheureusement, pendant plusieurs décennies, elle fut polluée par des déchets domestiques, industriels et l'élévation de la température de l'eau due à l'activité industrielle.

Elle fut aussi souvent en crue, dernièrement en février 1990.



C'est de l'histoire ancienne. Suite aux crues de 1990 et de début 1991, les élus du secteur se réunirent et créèrent le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour l'aménagement et la mise en valeur des bassins versants du Lange et de l'Oignin. Ils établirent un contrat de rivière. Il fut signé en 2000 et permit entre autre la construction et la rénovation de stations d'épuration et des protections contre les crues.

Aujourd'hui

Au nord de notre commune, son tracé a été modifié, des méandres ont été créés pour lui redonner son style fluvial naturel.

*Les méandres du Lange
entre Groissiat et
Martignat*



Au sud, en amont du pont ferroviaire dans le Martinet, le tracé sera aussi modifié sur environ 600 mètres dès cet automne. Des méandres seront créés comme le montre l'illustration ci-jointe.

La pêche

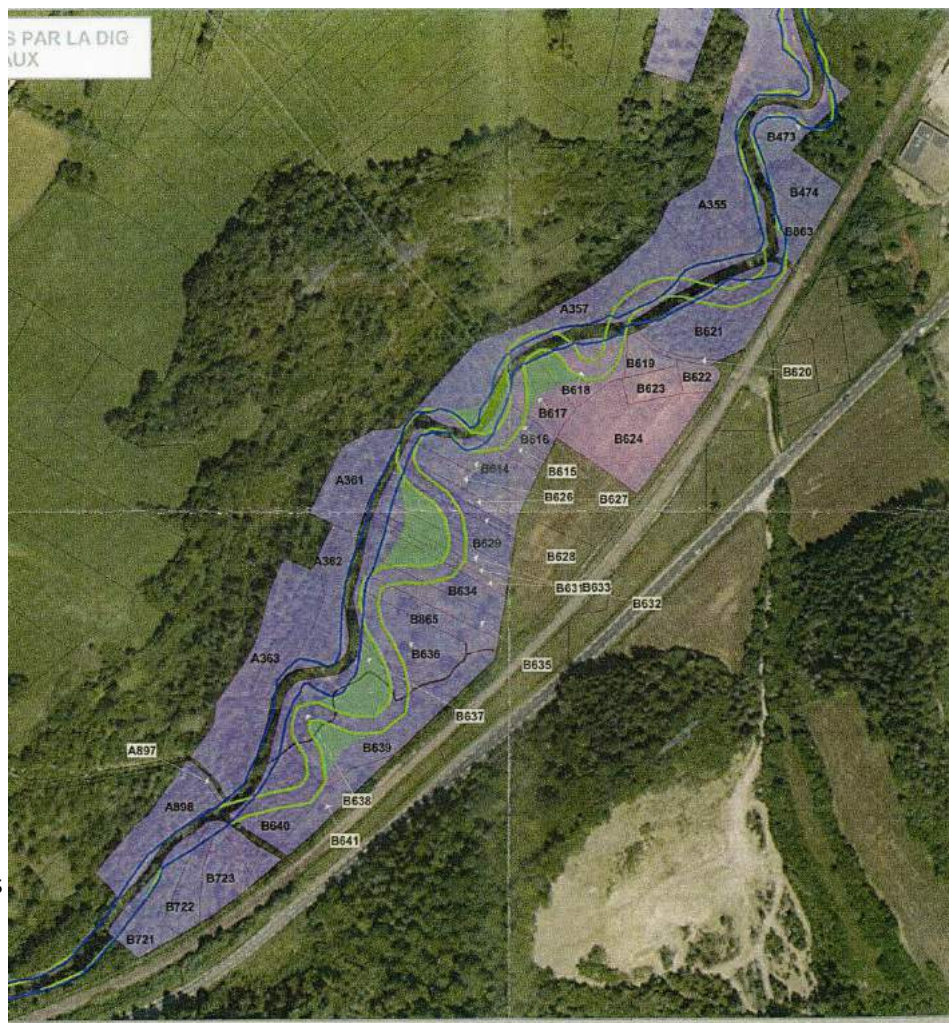
Grâce à toutes ces actions, les poissons sont revenus et se reproduisent.

Le Lange est classé en première catégorie : rivière de montagne où dominant truites et ombres.

La société de pêche Rivières et Lacs du Haut Bugéy (RLHB) est gestionnaire du site.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur

www.facebook.fr/rlhb

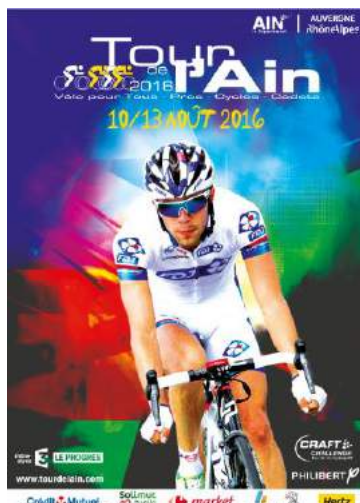


**Notre commune a la chance d'être traversée par une belle rivière.
À nous d'en prendre soin pour la préserver.**

Le saviez-vous ?

Le tour de l'Ain 2016

Le Tour de l'Ain est une course professionnelle Internationale, inscrite au calendrier de l'Union Cycliste Internationale. Parallèlement à cette course, sont organisées des épreuves pour amateurs : Tour de l'Ain Cyclo sportifs, Tour de l'Ain Cadets...



L'édition 2016 se déroulera du mercredi 10 Août au samedi 13 Août 2016. La 2^{ème} étape le 11 août "Saint-Didier-sur-Chalaronne - Montréal-la-Cluse" (173,2km) traversera Martignat à deux reprises.

En effet, l'étape se terminera par un circuit avec l'ascension de la côte de Cessiat depuis Izerore à parcourir deux fois.

Horaires de passages estimés :

- Cyclo sportifs : de 12h44 à 14h03
- Cadets : 14h18
- Caravane publicitaire : 15h05
- Professionnels 1^{er} passage : de 15h49 à 16h08
- Professionnels 2^{ème} passage : de 16h23 à 16h46

Venez nombreux soutenir cet important évènement sportif.

Après le nettoyage de printemps

Cette année encore, un petit groupe de courageux s'est dévoué pour nettoyer les abords de notre village avec les pêcheurs qui se sont chargés de la propreté des rives du Lange. Il est regrettable que cette action ne motive pas plus d'habitants et notamment les enfants qui n'étaient représentés que par une petite fille, présente chaque année, et qui nous a démontré toute sa volonté de vivre dans un village propre malgré le manque de respect de certains pour notre belle nature.

C'est, après tout, leur avenir que nous tentons de préserver.

Malgré cela et grâce à ces courageux, nous notons une légère baisse en quantité de déchets récupérés. Leur action annuelle finit par payer !

Nous espérons, pour l'année prochaine, une participation plus nombreuse.

Le casse-croûte final avec boissons a été très apprécié en permettant de comparer nos impressions sur la vie du village.



Pompiers de Martignat

Une véritable pluie de contraintes semble s'abattre sur notre Centre de Première Intervention communal Non Intégré (CPINI), sans que dans le même temps, des améliorations puissent être constatées.

Depuis quelques années, nous assistons à une lente dégradation de la situation. Le chef de corps en arrêt médical, des départs en retraite, des défections et l'éloignement professionnel de plusieurs jeunes sapeurs-pompiers bien formés font que le CPINI de Martignat ne peut plus fonctionner dans l'état actuel.

A l'appel des secours, de la sirène, quelques fois un seul pompier se présente et parfois même personne ne peut intervenir.

Aucune recrue à l'horizon, pas de candidat !

Le conseil municipal se donne jusqu'à la fin de l'année pour statuer sur le devenir de notre compagnie.

Feux de broussailles



Par arrêté du Préfet de l'Ain, le brûlage des déchets de taille ou de jardinage est interdit durant l'été. Il n'est autorisé que du 15 septembre au 15 juin. Il ne peut être brûlé que du bois sec, sous surveillance constante. Les fumées éventuelles ne doivent pas gêner le voisinage.

Par ailleurs, nous conseillons la plus grande vigilance concernant l'écobuage des champs particulièrement par temps sec ou de grand vent.

Nouveau camion

Les services techniques ont réceptionné un nouveau camion. Il s'agit d'un Renault Master, système Ampiro, avec benne amovible en remplacement de l'ancien camion du même type. Il est très polyvalent et utilisé pour l'entretien des espaces verts, les encombrants, l'arrosage et diverses manutentions. Il sera conduit par tous les agents des services techniques.



De gauche à droite : C. Veuillet, F. Mougeot, P. Loisy, S. Gambey et P. Martin

Transports scolaires et travaux place de la mairie

Les travaux d'aménagement de la place de la mairie doivent débuter le 16 août, pour une durée de 6 semaines. Durant cette période, des panneaux indiqueront les lieux de stationnement possibles et la boîte postale sera déplacée en face du monument aux morts.

Concernant les bus scolaires en direction d'Oyonnax, l'expert sécurité a indiqué que l'arrêt devait se faire devant la mairie. Et, pour que le temps d'arrêt du bus soit le plus court possible, il n'y aura pas de contrôle des cartes à l'entrée pendant la période.

Nous demandons donc un peu de discipline aux collégiens et de patience aux automobilistes, mais il n'y en aura que pour 3 petites semaines !

